

Famille : MYRTACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Eucalyptus diversicolor

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

Notes : Le KARRI commercialisé n'est plus exploité dans les forêts primaires ; il provient uniquement de forêts secondaires (Australie) ou de plantations (en particulier Afrique du Sud).

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rosâtre

Aubier : bien distinct

Grain : moyen

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : léger

Notes : La fourchette de diamètre mentionnée correspond à des bois de forêt naturelle ; les bois de forêt secondaire ou de plantation sont exploités à des diamètres inférieurs.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 80 à 200 cm

Épaisseur de l'aubier : de 3 à 6 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,90	
Dureté monnin* :		
Coeff. de retrait volumique :	0,67 %	
Retrait tangentiel total (RT) :	11,2 %	
Retrait radial total (RR) :	7,6 %	
Ratio RT/RR :	1,5	
Pt de saturation des fibres :	28 %	
Stabilité en service :	peu stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	71 MPa	
Contrainte de rupture en flexion statique* :	119 MPa	
Module d'élasticité longitudinal* :	23300 MPa	

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Notes : Bois dur. Les propriétés physiques et mécaniques des bois provenant de plantation varient fortement en fonction de l'âge des arbres et de leurs conditions de croissance.

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 2 - durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 4 - non imprégnable

Classe d'emploi : classe 3 - hors contact du sol, à l'extérieur

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).

La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : lente
 Risque de déformation : élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : élevé
 Risque de collapse : oui

Table de séchage suggérée : 1

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	40	37	82
40	44	38	68
30	44	36	59
20	46	36	52
15	49	37	46

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : assez important
 Denture pour le sciage : denture stellitée
 Outils d'usinage : au carbure de tungstène
 Aptitude au déroulage : non recommandé ou sans intérêt
 Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires
 Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement MGR (2009)

Classements possibles : Prime, Select, Standard, Serviceable, Utility

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Parquet (lourd ou industriel)
 Fond de véhicule ou de conteneur
 Lamellé-collé
 Revêtement extérieur
 Escaliers (à l'intérieur)
 Ebénisterie (meuble de luxe)

Parquet
 Charpente lourde
 Lambris
 Ponts (parties non en contact avec le sol ou l'eau)
 Moulure

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Australie	KARRI		

